Réunion du conseil Municipal du vendredi 19 mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le dix-neuf mars, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Béville-le-Comte à 19h30, sous la présidence de Monsieur Eric SEGARD, Maire.

<u>Conseillers présents :</u> M. Ségard, M. Bezaud, Mme Vérité, M. Decourtil, Mme Pauvert-Rémy, M. Bouvet, M. Bray, M. Cerclé, M. Deraeve, Mme Drouilleaux, M. Gehan, Mme Leclerc, Mme Levesque, M. Masson, Mme Oury, Mme Turlin

<u>Conseillers absents</u>: Mme Clément, M. Fleury, Mme Jary (pouvoir à Mme Leclerc) Secrétaire de séance: M. Deraeve

Le compte-rendu du conseil municipal du 29 janvier 2021 est approuvé à l'unanimité. Le Conseil municipal décide, sur proposition de M. Ségard, que la séance se tienne à huis clos. Le Conseil approuve l'ajout de la question du vote des taux d'imposition à l'ordre du jour.

1/ Finances – compte administratif 2020, compte de gestion 2020, affectation du résultat 2020 et budget primitif 2021

Le budget primitif 2021 est soumis au vote avec la reprise des résultats de l'exercice 2020.

Le budget primitif 2021 est sourns au vote avec la reprise des resultats de l'exercice 2020.			
Dépenses de fonctionnement	Compte administratif 2020	Budget primitif 2021	
011 – charges à caractère	275 468.44	284 500	
général			
012 - charges de personnel	300 124.48	306 200	
014 – atténuations de produits	0	500	
065 – autres charges de	407 420.55	434 600	
gestion courante			
66 – charges financières	12 154.32	12 000	
67 charges exceptionnelles	642 945.15	2 000	
022 – dépenses imprévues		70 000	
Total dépenses réelles de	1 638 112.94	1 109 800	
fonctionnement			
023 – virement à la section		250 000	
d'investissement			
042 – opérations de transfert	37 089.18	15 700	
entre sections			
Total	1 675 202.12	1 375 500	

La participation au SIRP représente l'un des principaux postes de dépenses en fonctionnement (268 958 € en 2020).

Recettes de fonctionnement	Compte administratif 2020	Budget primitif 2021
013 – atténuations de charges	9304.74	2 000
70 – produits des services, du	25 973	17 000
domaine et ventes diverses		
73 – impôts et taxes	904 901.68	902 000
74 – dotations, subventions et	212 968.80	201 000
participations		
75 – autres produits de	12 801.63	15 000
gestion courante		
76 – produits financiers	3.08	0
77 – produits exceptionnels	18 421.60	3 000
Total recettes réelles de	1 184 374.53	1 140 000
fonctionnement		
002 – résultat de		512 903.87
fonctionnement reporté		

042 – opérations d'ordre de transfert entre sections		
Total	1 184 374.53	1 652 903.87

Dépenses d'investissement	Compte administratif 2020	Budget primitif 2021
20 – immobilisations		
incorporelles		
204 – subventions		2 000
d'équipement versées		
21 – immobilisations	192 676.97	379 000
corporelles		
23 – immobilisations en cours		
16 – emprunts et dettes	46 939	55 000
assimilées		
020 – dépenses imprévues		
Total dépenses réelles	239 615.97	436 000
d'investissement		
040 – opérations d'ordre de		
transfert entre sections		
041 – opérations	11 031.30	
patrimoniales		
001 – solde d'exécution de la		
section d'investissement		
Total	250 647.27	436 000

Recettes d'investissement	Compte administratif 2020	Budget primitif 2021
13 – subventions d'investissement	53 879	106 900
16 – emprunts et dettes assimilées	110 000	
10 – dotations, fonds divers et réserves	55 507.65	46 600
1068 – excédents de fonctionnement capitalisés	153 339.03	
024 produits des cessions		
Total recettes réelles d'investissement	372 725.68	153 500
021 – virement de la section de fonctionnement		250 000
040 – opérations d'ordre entre sections	37 089.18	15 700
041 – opérations patrimoniales	11 031.30	
Total	420 846.16	436 059.86

Les principaux investissements prévus en 2021 concernent les bâtiments (réfection de la toiture de la mairie, rénovation de la chaufferie de la mairie, mise aux normes électrique de la mairie, installation d'un désenfumage à la Halle des Sports...), la voirie (réfection chaussée rue Labiche, réfection de bordures caniveau et de bouches d'engouffrement, remplacement de tampons sur le réseau d'eaux pluviales, chaussée rue du Bas de Luet, cheminement piéton Clos Blandin – rue Pinceloup, projet de parking 24 Grande rue).

Affectation du résultat

Les résultats d'exécution du budget principal sont les suivants :

	Fonctionnement	Investissement
Résultat de clôture 2019	466 942.14	-105 435.83
Résultat exercice 2020	-490 827.59	170 198.89
Résultat de clôture 2020	512 903.87	16 859.86

Les résultats de clôture du budget annexe eau et assainissement ont été intégrés dans le budget principal en 2020 (excédent de fonctionnement de 642 225.15 € et déficit d'investissement de 47 903.20 €).

L'excédent de la section d'investissement (16 859.86 €) est inscrit en recettes d'investissement (compte 001 – solde d'exécution de la section d'investissement).

L'excédent de fonctionnement d'un montant de 512 903.87 € est inscrit en recettes de fonctionnement au compte 002 (résultat de fonctionnement reporté).

Tarifs communaux:

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le maintien des tarifs communaux pour le cimetière et les locations de salle (Halle des Sports). Le tarif des concessions de cimetière reste fixé à 300 € pour 30 ans et à 500 € pour 50 ans.

Vote taux d'imposition

La Commune va percevoir la part départementale de la taxe foncière en compensation de la taxe d'habitation. Les foyers n'ayant pas bénéficié du dégrèvement total de taxe d'habitation en 2020, seront dégrévés de 30% de la taxe d'habitation en 2021, puis de 65% en 2022.

Le budget primitif est présenté sans modification des taux d'imposition : le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties correspondra à l'addition du taux communal (29.76%) et du taux départemental (20.22%) soit 49.98%. Le taux de taxe d'habitation n'est pas voté par le conseil municipal, il reste fixé à 19.02% (ce taux est inchangé depuis 2016). La taxe d'habitation sur les résidences secondaires est maintenue.

Le Conseil municipal décide de fixer à 49.98% le taux de taxe sur le foncier bâti et à 35.60% le taux de taxe sur le foncier non bâti.

Le Conseil municipal décide d'approuver le compte administratif 2020, le compte de gestion 2020 et le budget primitif 2021.

2/ Subventions aux associations:

M. Cerclé ne prend pas part au vote des subventions aux associations.

En 2020 le Conseil avait versé 11240 € de subventions aux associations.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer les subventions de fonctionnement aux associations pour l'année 2021 comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

s pour rannée 2021 comme indique dans le tableau ci-dessous.		
Subventions aux associations		
FEP	4500	
Foot	2500	
Comité des fêtes	1200	
Sapeurs-Pompiers	800	
Pétanque	800	
Tennis	600	
Club Hand Auneau	230	
Prévention routière	100	
Farfadets	150	
FNACA	150	
Ecole de Musique de Sours	100	
Société archéologique d'Auneau	50	
Total	11180	

3/ Cession parcelles rue de la Bretonnière :

L'entreprise d'espaces verts Toutverdi de Roinville souhaite se porter acquéreur des parcelles communales situées rue de la Bretonnière afin d'y construire ses locaux. La surface du terrain est de 1449 m2.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver la vente du terrain communal à l'entreprise Toutverdi.

4/ Désignation correspondant sécurité routière :

La Préfecture a sollicité les communes afin de procéder à la désignation d'un élu correspondant sécurité routière. Le rôle de ce correspondant est d'être le relais des informations relatives à la

sécurité routière. Il contribue à la prise en compte de la sécurité routière dans le cadre des compétences de la collectivité. Il participe à la réalisation du plan départemental d'actions de sécurité routière.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de désigner M. Bouvet correspondant sécurité routière.

5/ Questions diverses:

<u>Bulletin municipal</u>: Mme Levesque présente le bulletin municipal qui sera prochainement distribué dans les boites aux lettres.

<u>Travaux : M. Decourtil fait le point sur les travaux d'assainissement en cours rue de la Bretonnière. Les essais du poste de refoulement de la rue Pinceloup sont à prévoir. Les travaux impasse du Jeu de Paume sont prévus en avril.</u>

SIVOS: Mme Vérité informe le conseil que le SIVOS va renouveler 2 cars.

<u>SIRP</u>: M. Gehan remercie les conseillères municipales qui aidé au fonctionnement de la cantine au mois de février lorsque le personnel était placé en isolement.

La fermeture d'une classe pour la rentrée de septembre 2021 est confirmée par les services de l'Education Nationale. La classe découverte des CM2 en Auvergne est annulée. Le conseil d'école a eu lieu le 16 mars.

<u>Communauté de communes</u> : M. Ségard présente le projet de prise de compétence mobilité par la Communauté de communes. Cette question sera soumise au vote du conseil lors d'une prochaine séance.

<u>Fibre optique</u> : les travaux de déploiement du réseau de fibre optique se poursuivent. La mise en service pourrait se faire à la fin du 2^{ème} trimestre.

Agenda:

Conseil communautaire le 29 mars 2021 et le 15 avril 2021

Vote du budget du SIRP le mercredi 31 mars

Vote du budget du CCAS le mercredi 31 mars

Réunion du SICTOM le mardi 6 avril 2021.

Elections régionales et départementales (13 et 20 juin 2021). L'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au 7 mai 2021.

M. SEGARD	M. Bezaud	MME VERITE
M. DECOURTIL	MME PAUVERT-REMY	M. BOUVET
M. Bray	M. CERCLE	M. DERAEVE
MME DROUILLEAUX	M. GEHAN	MME LECLERC
MME LEVESQUE	M. MASSON	MME OURY
MME TURLIN		